



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

jeunes

Question au Gouvernement n° 2769

### Texte de la question

#### EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Fioraso, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Geneviève Fioraso. Monsieur le Premier ministre, la France, cinquième puissance mondiale, affiche l'un des taux de chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans les plus élevés d'Europe : 24 % en moyenne et jusqu'à 50 % dans certains quartiers bénéficiaires de la politique de la ville. Les jeunes sont bien les principales victimes de la crise. C'est une situation inacceptable sur le plan social et moral, inefficace sur le plan économique et dramatique pour la cohésion de notre société.

Les chiffres sont accablants : 150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ni formation professionnalisante. Par manque de moyens de coordination entre l'éducation nationale, les missions locales et le pôle emploi, ils ne bénéficient trop souvent d'aucun accompagnement entre seize et dix-huit ans, à un âge pourtant décisif pour leur avenir.

Les choix budgétaires de votre Gouvernement pour 2011 vont aggraver une situation déjà explosive. Un budget reconduit à l'identique pour les missions locales alors que leur activité ne cesse d'augmenter avec la crise : celle de Grenoble est passée en un an de 3 800 à 4 800 jeunes accompagnés. Pire encore, le nombre de contrats aidés non marchands, qui bénéficient pour moitié aux jeunes, va passer de 400 000 en 2010 à 340 000 en 2011 pour finir à 200 000 en 2013, et la baisse annoncée du nombre d'heures prises en charge - de vingt-six à vingt - va fragiliser davantage un dispositif déjà précarisé.

Le RSA jeunes ne prend pas le relais puisque ses conditions d'obtention sont beaucoup trop restrictives : 41 jeunes concernés sur 4 800 à Grenoble. Au moment où la Cour des comptes pointe la faiblesse croissante du nombre de jeunes issus de milieux populaires accédant à l'enseignement supérieur, donc à l'emploi, quand allez-vous enfin faire de l'insertion des jeunes une priorité nationale ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Madame la députée, l'emploi des jeunes n'est pas une priorité qu'en France. Hier, le Président de la République recevait les partenaires sociaux dans le cadre de la préparation du G 20 et il a pu constater que tous les pays du monde se préoccupent de l'emploi des jeunes. Vous l'avez souligné : la crise a accentué les difficultés de la recherche d'un emploi. Il est vrai que la France connaît l'un des chiffres les plus importants d'Europe. Nous devrions dès lors songer à travailler ensemble sur ces questions.

Laissez-moi cependant préciser que le nombre d'emplois aidés - 340 000 l'an prochain - est plus important qu'en 2009 - on en comptait 290 000. Ensuite, vous savez que l'une des meilleures voies pour qu'un jeune trouve un emploi, c'est celle de l'alternance, de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation.

M. Jean-Pierre Dufau. Avec quel employeur ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Sur ce sujet, non seulement les choses évoluent - on note une progression du nombre des contrats de professionnalisation -, mais nous pensons qu'il est désormais souhaitable de mettre en place de nouveaux outils.

Ainsi, dans les jours qui viennent, avec Nadine Morano, j'entamerai sur cette question une concertation

spécifique avec les partenaires sociaux. Si nous décidons d'aller plus loin dans la voie de l'alternance et de faire passer le nombre de jeunes en alternance de 7 à 10 %, ne faut-il pas chercher à simplifier les outils existants ? Pour devenir maître d'apprentissage faudra-t-il toujours cinq ans demain ? Est-il normal de traiter de la même façon une entreprise qui n'a aucun jeune en alternance et une autre qui en a 2,9 %, juste en dessous du seuil fatidique de 3 % ? (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*)

Si cette ambition est partagée, les voix qui s'expriment devraient plutôt accompagner que contrecarrer la volonté du Gouvernement. (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Si l'emploi des jeunes est une priorité, je vous propose d'y travailler ensemble pour les jeunes et non en fonction de réflexes partisans et politiciens. (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Geneviève Fioraso](#)

**Circonscription :** Isère (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2769

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 décembre 2010